

Flash CPE N°36

Jeudi 4 juin 2009 **Personnels d'Education**



Commissaires Paritaires:

Alain CASTERAN casteran_alain@yahoo.fr	
Collège Françoise Giroud 34350 VENDRES	06 10 81 67 17 – 06 28 84 65 82
Christophe PORTAL ac-montpellier@se-unsa.org	
Collège Sport et nature 48000 LA CANOURGUE	06 81 44 71 25
Bruno LE PROVOST b.leprovost@wanadoo.fr	
Collège Lucie Aubrac 34500 BEZIERS	06 19 11 00 41
Sandrine MUNOZ sandrine.munoz@ac-montpellier.fr	
Lycée Georges Brassens 30200 BAGNOLS-SUR-CEZE	04 66 90 42 00

Sommaire : CAPA du Mouvement lundi 22 juin 2009

Ratios Hors classe des CPE

Violences à l'école : déferlement démagogique du Ministre X. Darcos

Voie professionnelle : le Ministère improvise, les usagers subissent

Journée de l'inspection CPE : « bug » des ordres de mission

Journée d'actions samedi 13 juin

CAPA du Mouvement des CPE : lundi 22 juin 2009 à 8h30

La CAPA du mouvement aura lieu **lundi 22 juin au Rectorat**.

Les Commissaires Paritaires seront destinataires des documents préparatoires une dizaine de jours avant, ce qui permettra de repérer et de réparer autant que possible les erreurs éventuelles, en liaison avec l'administration. **Si vous demandez une mutation, vous serez avisé par sms, en même temps que les syndicats, du projet d'affectation par une société prestataire de service. Mais attention: une bonne nouvelle risque souvent de devenir une information erronée, après analyse de tous les paramètres en CAPA. L'inverse sera d'ailleurs aussi vrai, donc prudence !**

Il sera intéressant de voir si les intentions du Ministère de court-circuiter les syndicats aura des incidences cette année, l'administration de l'Académie de Montpellier s'étant engagée à la transparence. **A suivre.**

Les Commissaire Paritaires du SE-UNSA veilleront comme toujours au bon déroulement des opérations et préviendront les collègues dès la fin des travaux.

Ratios Hors classe des CPE

Le ministère vient de rendre ses arbitrages sur les ratios hors classe pour les CPE et les personnels enseignants.

Nous avons, depuis plusieurs années, porté ce dossier car par les temps qui courent l'action syndicale pour faire augmenter ces ratios et doublement pour les CPE de les faire rattraper la tête reste un levier important de gains pour la reconnaissance du travail, des missions et du corps. Rappelons que l'augmentation du ratio profite à tous avec une accélération de carrière par le haut et ceci en l'absence d'autres pistes.

L'action a payé : le ratio des CPE, passé de 2,52% (2007) à 3,88% en 2008, sera de 5% en 2009.

Le contingent sera de **367 en 2009** contre 288 en 2008 et 160 en 2007. Les contingents académiques ne sont pas encore connus.

Pour mémoire, nous écrivions en juin 2008 :

« C'est aussi une reconnaissance financière de nos missions, sans compromissions (hiérarchie), ni altération de nos acquis (RTT, HS). Notre projet 2008-2009 au SE-UNSA est de continuer sans relâche à emmener tous les CPE à la hors classe en obtenant un ratio au niveau des autres corps comparables (les 6,2% des certifiés étant le but à atteindre) ». En résumé, le bout du tunnel n'est pas encore en vue mais n'est plus très loin. Les certifiés ayant eux aussi progressés, mais moins vite en 2009, le but à atteindre se situe maintenant vers 7%.

La CAPA tableau d'avancement à la hors-classe des CPE aura lieu jeudi 18 juin à 8h30.

S'opposer et proposer

*jeune(s)
en tête!*



Violences à l'école : déferlement démagogique du Ministre

Surfant sur l'émoi provoqué par la terrible agression d'une enseignante, Xavier DARCOS vient de proposer trois mesures qui, selon lui, seraient susceptibles d'enrayer les phénomènes de violences en milieu scolaire : **la mise en place de portiques à l'entrée des établissements, la création d'une force mobile d'agents à disposition des rectorats et enfin une modification juridique permettant aux recteurs, aux corps d'inspections et aux chefs d'établissement d'exercer des fonctions d'officier de police judiciaire !** Mr Darcos a choisi d'endosser le costume de Ministre de l'intérieur en proposant un arsenal sécuritaire démagogique et inadapté qui ne résoudra en rien les actes de violence imprévisibles comme celui de Fenouillet. **L'acte éducatif est un travail patient mené par chaque enseignant au sein de sa classe. Il est fondé sur une donnée essentielle : la confiance entre le maître et ses élèves. Le mélange des genres ne sèmera que la confusion.**

L'Ecole ne doit pas devenir le lieu du soupçon permanent et de la fouille systématique. C'est l'acte éducatif dans son essence qui est ainsi remis en cause. Ces propositions sont d'autant plus inquiétantes qu'elles s'ajoutent à d'autres mesures sécuritaires et répressives visant la jeunesse. Elles sont significatives du regard que le gouvernement persiste à porter sur elle, ne la considérant pas comme porteuse de l'avenir du pays mais, au contraire, comme une menace.

L'avis du SE-UNSA : le traitement de la violence exige du temps, mais aussi des moyens. En s'obstinant à proposer, une fois encore, un projet de budget, marqué par un nombre de suppressions d'emplois jamais atteint dans l'Education nationale, le gouvernement s'acharne à priver les établissements d'autant d'adultes qui, chaque jour, par leur présence et leur vigilance, régulent les actes de violence ou d'incivilité.

Voie professionnelle : le Ministère improvise, les lycéens et les enseignants trinquent !

Le SE-UNSA dénonce sans relâche l'improvisation qui caractérise la préparation de la rentrée 2009 et la mise en œuvre de la première année de la réforme de la voie professionnelle : DHG au rabais, impossibilité de mettre en œuvre dans des conditions positives l'accompagnement individualisé, collègues sacrifiés sur l'autel de la rationalisation des moyens, regroupements anti-pédagogiques d'élèves de sections différentes dans certains enseignements... **La liste est longue des procédés inadmissibles du ministère et des rectorats. On fait des économies sur le dos de ceux dont les parents ne bénéficient pas de puissants relais médiatiques et politiques !** Cerise sur le gâteau, l'institution de l'oral de contrôle à la session 2009 du baccalauréat professionnel : **ce n'est pas le principe que les collègues rejettent mais bien les bricolages de dernière minute imposés par un Ministre qui n'a rien compris à l'évaluation dans la voie professionnelle !**

Journée de l'inspection CPE : « bug » des ordres de mission

Nous avons annoncé dans notre Flash CPE 35 que les CPE n'avaient pas reçu d'ordre de mission pour les Journées de l'Inspection, ce que les collègues de l'Aude et de l'Hérault, notamment, avaient constaté (et regretté), lorsque nous les avons consultés. Nous nous réjouissons d'apprendre qu'il s'agissait en fait d'un « bug » informatique, alors même que cette journée était au Plan académique de formation.

La situation a été depuis régularisée, grâce à Laurence AZAIS, notre collègue CPE détachée à la DAFPEN, dont nous saluons le travail, qui a fait parvenir ce fameux « O.M. » aux collègues présents. Nous lui adressons nos sincères remerciements.

Journée d'actions samedi 13 juin

Après la mobilisation du 26 mai, l'UNSA, la CFDT, la CFE-CGC, la CFTC, la CGT, FO, la FSU et SOLIDAIRES donnent **rendez-vous à tous les salariés le samedi 13 juin** pour une grande journée de manifestations dans le pays.

*jeune (A)
en tête !*